

par la légende comme date de formation de Bœuf : soit une erreur de près de six siècles. Rapportons encore deux autres chartes, l'une du milieu du XI^e siècle (6) où nous trouvons :

Ipsa hereditas est sita in villa de Bocio, ad meridiem ecclesia Sancti Petri, ad aquilonem Malignolus fluuius ad orientem præcipitium muri, ad occasum via publica, etc, — l'autre la 187^e (7), de 1025-1035, où il est dit : *Iterius abbas cenobii Sancti Andree et Engelleus monachus et cetera congregatio Sancti Andree donant vineam unam de alodo Sancti Martini de Bocio Arberto militi..... post mortem vero ejus ipsa vinea data sine calumpnia proximorum, uxoris et filiorum reddatur Deo et Sancto Martino et monachis ejus, etc.*

Nous voyons par la charte 186, qu'il existait vers le milieu du XI^e siècle, une église dédiée à saint Pierre, et d'autre part, de la charte 187, il ressort assez nettement que l'église de Saint-Martin était une dépendance d'un monastère, d'un prieuré. Il existait donc à cette époque un prieuré lequel relevait directement de l'abbaye de Saint-André, en même temps qu'il existait une église paroissiale, sous le vocable de Saint-Pierre. Comment avec l'usage, avec le temps, le nom de Saint-Pierre s'est-il substitué à celui de Saint-Martin, dans l'appellation de la localité ?

Quoi qu'il en soit, la dénomination « Saint-Martin-de-Bœuf » est restée usitée jusqu'à un temps assez rapproché de nous. Les registres paroissiaux (8) de 1600, 1640, 1650 et 1675 ne mentionnent que Saint-Martin. C'est à

(6) Intitulée : *Carta de cessione medii planti in villa Bocio.*

(7) Intitulée : *Carta de cessione alodi sancti Martini de Bocio.*

(8) Je dois leur communication à l'obligeance de M. l'Instituteur de Saint-Pierre-de-Bœuf.